Communauté d'agglomération GRAND AVIGNON

Commune d'Entraigues sur la Sorgue
Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Modification n°5

Zonage - Plan général

Echelle : 1/5000ème

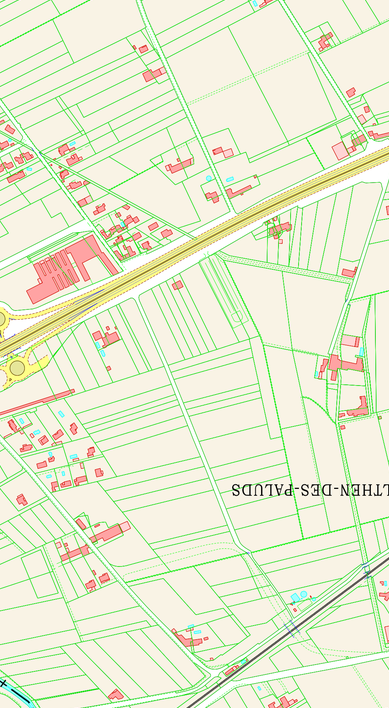

Approbation du PLU : DCM du 11/10/2017
Approbation de la modification n°1 du PLU : DCM du 29/01/2019
Approbation de la modification n°2 du PLU : DCM du 29/01/2020
Approbation de la modification n°3 du PLU : DCM du 10/12/2019
Approbation de la modification n°4 du PLU : DCM du 30/03/2023
Approbation de la Déclaration d'utilité publique du Quartier Gare emportant mise en compatibilité du PLU : arrêté préfectoral du 26/04/2023
Approbation de la Déclaration d'utilité publique du Quartier Gare emportant mise en compatibilité du PLU : arrêté préfectoral du 15/01/2024
Approbation de la modification n°5 du PLU : DCM du 09/09/2024

ADELE-SFI et SFI GRAPHIC déclinent toute responsabilité en cas d'anomalie, d'erreur de manque. Les plans sont réputés être vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant diffusion.

Réf. : ent04-3plu24-m5a4ea_v5p
12 septembre 2024

ENTRAIGUES SUR LA SORGUE
Mairie
d'Entraigues sur la Sorgue
Place du 8 mai 1945
84320
Entraigues sur la Sorgue
Tél : 04 90 83 17 16

Chargé d'étude :
ADELE
SFI
URBANISME
434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.04.01.74
E-mail :
adele-sfi@adelesfi.fr

Plan cadastral source :
DGFiP © 2024-07 DXF CC44
Droits de l'Etat réservés ®

Système de coordonnées utilisé :
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec la concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services
Plans informatisés
Tél : 04.67.12.04.63
Mobile : 06.59.04.58.30
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

LEGENDE

Zones et secteurs

Périmètre faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)

Eléments remarquables du patrimoine à protéger

Eléments du patrimoine bâti à préserver

Espace paysager d'intérêt patrimonial

Haies, alignements d'arbres ou ripisylve à préserver

Pelouse à Brachypode à préserver

Prairie mésophile à préserver

Secteur à protéger pour des motifs d'ordre écologique

Canaux faisant l'objet de mesures particulières

Ensemble de jardins à préserver

Trace des remparts à restaurer (1a)

Trace supposée des remparts (1b)

Les emplacements réservés

Emplacement réservé (ouvrage public, installation d'intérêt général).

Emplacement réservé (mixité sociale).

Changement de destination autorisé

Changement de destination au profit d'une activité artisanale, culturelle ou d'équipement d'intérêt collectif.

Changement de destination au profit d'une activité artisanale, culturelle, de bureaux, d'hébergement hôteliers ou d'équipement d'intérêt collectif.

Changement de destination au profit de l'habitat (dont gites ruraux/gites) et des équipement d'intérêt collectif

Changement de destination au profit de l'habitat (dont gites ruraux/gites) et des équipement d'intérêt collectif de type lieu de vie pour adolescents), ainsi que de l'habitat lié à cette activité.

Changement de destination au profit d'une activité artisanale, culturelle, de bureaux, d'hébergement hôteliers ou d'équipement d'intérêt collectif.

Changement de destination au profit d'une industrie agroalimentaire avec bureaux.

Changement de destination au profit d'une industrie agroalimentaire avec bureaux.

Autres éléments réglementaires

Secteur de mixité sociale

Linéaire de diversité commerciale et économique

Recul graphique

Espace Boisé Classé (EBC) à conserver ou à créer.

Zones d'aléa hydraulique des Sorgues

Aléa "faible" : H < 0,5 m ; V < 0,5 m/s

Aléa "modéré" : H < 1 m ; V < 0,5 m/s

Aléa "fort" : H > 1 m ; V < 0,5 m/s

Courbe d'altitude NGF à considérer comme côte de référence